

Demande de Propositions

Appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet ou groupe de consultants pour la conception et l'animation de modules de formation et la réalisation de vidéos sur l'amélioration des compétences entrepreneuriales des jeunes et femmes, usagers des GUPS

Numéro de Référence : RQ9761
Date de Publication : 03/26/2026
Date Limite pour les Réponses : 04/10/2026

Contexte

PRÉSENTATION DE TECHNOERVE

TechnoServe est une organisation ayant pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour créer et développer dans les pays en développement des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

DESCRIPTION DU PROJET BENIBIZ

TechnoServe met en œuvre au Bénin le projet BeniBiz, "un accélérateur de croissance d'entreprise", avec l'appui financier des Coopérations suisse et néerlandaise, et de l'Union européenne. Pendant sa première phase (2017-2022), le projet a recruté et accompagné environ 6 000 entrepreneurs(e)s au Bénin qui ont enregistré une croissance moyenne de +130 % de chiffre d'affaires et plus de 10 000 emplois créés. BeniBiz a offert aux entrepreneur(e)s les compétences et l'accompagnement dont ils ont besoin pour développer des entreprises prospères. Le projet est actuellement dans sa deuxième phase (2022-2027) avec un impact ciblé sur : la consolidation de l'impact de BeniBiz phase 1, le passage à l'échelle avec une forte implication des acteurs locaux, l'appui direct (formation & coaching) à + de 11 000 entrepreneur(e)s, la facilitation dans le système entrepreneurial à travers l'approche MSD (Market Systems Development), l'appui aux Structures d'Accompagnement des Entreprises (SAE), le co-développement d'interventions d'appui avec les acteurs stratégiques locaux en vue de la pérennisation, la digitalisation de la méthodologie d'accompagnement des entrepreneurs et le renforcement de l'association nationale des femmes entrepreneures.

CONTEXTE PARTICULIER

Dans le cadre du renforcement de l'inclusion économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) ambitionne de transformer les Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS) en véritables leviers d'autonomisation économique.

Bien que des modules d'éducation financière soient déjà dispensés (notamment avec l'appui de LuxDev), il apparaît essentiel de compléter cette offre en dotant les usagers du GUPS de compétences pratiques en entrepreneuriat afin de leur permettre d'identifier et de saisir des opportunités commerciales, de démarrer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) avec peu de moyens et de structurer durablement leurs initiatives.

Toutefois, l'absence de supports andragogiques adaptés, contextualisés et accessibles, en particulier pour les populations peu ou pas instruites, constitue un frein majeur à l'efficacité de cet accompagnement.

Cette consultation vise ainsi à concevoir et/ou adapter des mini-modules d'entrepreneuriat, à développer des outils méthodologiques innovants et des supports audiovisuels andragogiques modernes, ainsi qu'à renforcer les capacités des agents des GUPS et de la DGM, afin d'assurer une diffusion efficace, inclusive et durable des contenus et de faire des usagers des GUPS de véritables acteurs économiques autonomes.

Portée des Travaux

OBJECTIFS

Objectif général

Le principal objectif de cette consultation est la conception, la réalisation, le test, la validation et la diffusion de modules complets de formation et de vidéos (kits andragogiques) sur l'amélioration des compétences entrepreneuriales des jeunes et des femmes, en particulier les usagers des Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS) du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM).

Objectifs spécifiques

Il s'agira spécifiquement de :

- Proposer un questionnaire pour l'évaluation du niveau de connaissance des usagers des GUPS sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat, avant leur formation et avant la conception des outils et supports.
 - Analyser les formations en éducation financière délivrées par le GUPS et celles délivrées par le projet BeniBiz ;
 - Concevoir sur la base de l'analyse précédente, trois (03) mini-modules pratiques :
- ☐ L'efficacité personnelle ;
- ☐ Entrepreneuriat 1 : Saisir une opportunité commerciale ;
- ☐ Entrepreneuriat 2 : Démarrer une activité commerciale avec peu d'argent ;

Chaque mini-module de formation doit être élaboré pour tenir dans un temps de formation de 2 heures au maximum.

- Convertir les mini-modules en boîtes à images et en vidéos de 05 minutes maximum.
- Renforcer les capacités des conseillers GUPS et des agents de la DGM sur l'animation des modules développés ;
- Tester, valider et diffuser les modules de formation.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette mission sont :

- Un questionnaire pour l'évaluation du niveau de connaissance des usagers sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat, avant leur formation ;
- Trois (03) mini-modules andragogiques complets de formation (manuels de participants, curricula et guide d'animation) contextualisés et validés répondant aux besoins des usagers des GUPS en matière d'entrepreneuriat sont disponibles ;
- Les boîtes à images spécifiques à chaque mini-module sont disponibles ;
- Les scripts de réalisation des 03 capsules vidéos sont disponibles ;
- Les trois (03) capsules vidéos de formation sont disponibles en langue française, fon, bariba et dendi ;
- Les boîtes à images, le curriculum et manuel de formation des formateurs, le curriculum et manuel de formation des usagers sont disponibles pour leur utilisation effective sur le terrain ;
- Les supports de formation attractifs, captivants et faciles à assimiler sont conçus et mis à la disposition des 63 formateurs (agents DGM et conseillers GUPS) par Technoserve ;
- Le renforcement des compétences des conseillers et agents des GUPS aux fins d'un accompagnement des personnes vulnérables efficace en matière de démarrage d'activités génératrices de revenu est effectif, à travers leur formation ;
- Les agents des GUPS et de la DGM sont formés et capables d'animer les modules ;
- Les modules sont prétestés (4 GUPS dans le Littoral et/ou Atlantique et/ou Oueme et/ou Mono) et validés par les parties prenantes ;
- La logistique (location de salle, restauration et manuels andragogiques, vidéoprojecteurs, tableaux et autres éléments logistiques) des sessions de formations des agents de la DGM et GUPS, des sessions tests, de l'atelier de validation des modules de formation et de l'animation des formations des agents des GUPS et de la DGM sera prise en charge par le groupe de consultants ou le cabinet recruté.

MÉTHODOLOGIE DU CONSULTANT

Le cabinet ou l'équipe de consultants proposera la méthodologie adaptée pour l'atteinte des résultats attendus.

Note : BeniBiz mettra à disposition du consultant ses curricula de formation des primo-entrepreneurs, ses scripts pour la réalisation de vidéos ainsi que le manuel de formation des agents des GUPS élaboré par LuxDev. Le consultant devra développer les livrables attendus en s'appuyant sur les outils déjà élaborés par TNS à travers le projet BeniBiz et pourra enrichir ces ressources en y intégrant des concepts actuels relatifs à l'efficacité personnelle et l'entrepreneuriat.

Phase 1 : Conception et adaptation des modules

- Administrer le questionnaire d'évaluation du niveau de connaissance des usagers sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat ;
- Analyser les documents existants (modules d'éducation financière, cadre légal, politiques publiques pertinentes) ;
- Rédaction des contenus techniques des différents modules selon une approche andragogique interactive et participative ;
- Conception du matériel andragogique (boîtes à images, présentation PowerPoint, guide de formation des formateurs, guide de formation des usagers) en intégrant des méthodes actives : études locales de cas, jeux de rôles, mises en situation ;
- Adaptation de la méthodologie pour qu'elle soit complémentaire aux modules d'éducation financière existants ;
- Intégration d'approches participatives et inclusives adaptées aux publics vulnérables ;
- Dispositif de suivi-évaluation des tests pilotes.

Phase 2 : Production audiovisuelle & Reprographie

- Au cours de cette phase, le consultant rédige les scripts pour la réalisation des boîtes à images, des vidéos et des différents guides de formation. Ces scripts seront validés par l'équipe de BeniBiz avant la production des boîtes à images et des vidéos ;
- Réalisation de 3 vidéos de formation de 05 minutes (en collaboration avec des vidéastes professionnels) ;
- Gestion de la reprographie du matériel andragogique validé et des supports physiques pour les sessions de formation.

Phase 3 : Prétest et validation

- Organisation de 4 séances de prétest (4 h par jour sur 2 jours) avec un échantillon d'usagers des GUPS (Littoral et/ou Atlantique et/ou Ouémé et/ou Mono) ;
- Des feedbacks seront recueillis après le prétest. Le consultant prendra en compte les feedbacks des agents et des participants

- pour améliorer le contenu des modules afin qu'ils répondent entièrement aux attentes de la cible ;
- Organisation et animation de l'atelier de validation des modules (boîtes à images, guide de formation des formateurs, guide de formation des usagers) à Cotonou avec les parties prenantes.

Phase 4 : Renforcement des compétences des formateurs

- Formation technique et andragogique de 15 agents de la DGM et de 48 conseillers GUPS ;
- Mise à disposition d'outils pratiques pour l'animation des formations.

Livrables

Les livrables attendus (suivant l'approche méthodologique andragogique) en version provisoire et finale à l'issue de cette mission sont :

- Un chronogramme détaillé de la mission;
- Une note méthodologique détaillée;
- Un questionnaire pour l'évaluation du niveau de connaissance des usagers sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat, avant leur formation ;
- Les scripts de réalisation des 03 capsules vidéos à valider par Benibiz avant la production des vidéos.
- Les trois (03) capsules vidéos de formation.
- Les boîtes à image
- Le curriculum et le manuel de formation des formateurs. Le curriculum et manuel de formation des usagers (Guide d'animation pour les agents GUPS) en 6 exemplaires.

NB: Chaque module de formation doit être élaboré pour tenir dans un temps de formation de 2 heures au maximum.

- Le planning de formation des formateurs : prétest, formation et missions de supervision.
- Les listes de présence des participants aux différentes sessions de formation.
- Les présentations PowerPoint de l'atelier de validation des modules de formation et les présentations PowerPoint de formation.
- Les versions finales validées des différents rapports :

o Le rapport d'évaluation du niveau de connaissance des usagers sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat ;

o Le rapport de conception/adaptation des modules,

o Le rapport de pré-test,

o Le rapport de l'atelier de validation,

o Le rapport de formation des 63 agents des GUPS et de la DGM,

o Le rapport de supervision du déroulement des formations,

o Rapport final de mission.

- Élaboration des outils de suivi évaluation de l'intervention pour le bilan de la phase pilote.

La version provisoire et la version finale des livrables de la mission devront être fournies en version numérique sur clé (02 copies de clés) et en version papier (02 copies physiques). Les vidéos aussi doivent être livrées sur clé USB.

Les manuels de formation des usagers (guide d'animation pour les agents GUPS) devront être imprimés en 70 exemplaires (63 pour les formateurs et 7 pour TNS et le MASM).

Date de Début Prévue

05/10/2026

Lieu de Performance

LIEU ET PORTÉE DU DÉROULEMENT

Lieu : la mission a une portée nationale avec un ancrage sur les jeunes et les femmes entrepreneurs de subsistance et micro entrepreneurs usagers des 24 GUPS identifiés.

Période de déroulement : la mission est prévue pour une durée de 60 jour ouvrables. La mission est prévue pour démarrer dans le courant du mois de mai 2026.

Informations Supplémentaires

INSTRUCTIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

La mission devra être exécutée par une équipe de consultants (individuels ou un cabinet) et doit justifier de :

- Expertise en andragogie : expérience confirmée dans la formation des adultes et des publics vulnérables.
- Expertise métier : solides connaissances du tissu économique béninois, de la microfinance et de l'entrepreneuriat social.
- Compétences Audiovisuelles : Capacité à produire des vidéos de haute qualité (scénarisation, montage, doublage en langues locales si nécessaire) et des boîtes à images efficaces et adaptées à une cible de participants adultes.
- Expérience Locale : Une expérience préalable avec le MASM ou des projets de protection sociale au Bénin est un atout majeur.

L'équipe de consultants (individuels ou un cabinet) devra produire les documents suivants :

> **L'offre technique (70 points) :**

L'offre technique devra être soumise en un seul fichier comprenant :

- une brève présentation du prestataire ;
- une brève description de la compréhension des objectifs et résultats de la mission (05 pts) ;
- les commentaires sur les TDRs ;
- la méthodologie détaillée proposée de mise en œuvre de la mission (10 pts);
- un chronogramme d'intervention (05 pts);
- les matériels et équipements nécessaires ;
- le profil des consultants (CV et attestations de bonne fin d'exécution détaillés dans le profil) 50 pts.

Les consultants membres de l'équipe de la mission doivent avoir une bonne capacité de communication, une bonne maîtrise de rédaction et de création de supports de formation ainsi qu'une facilité à transmettre des connaissances.

Titre	Détail du profil	Points
Un Chef de mission avec une bonne capacité avérée d'excellent communicateur	Diplôme supérieur (Bac+5 minimum) en sciences de l'éducation, l'andragogie, l'entrepreneuriat social, l'économie, le développement des AGR, la communication, l'ingénierie andragogique (conception de boîtes à images, guides simplifiés) et la production audiovisuelle ou autres disciplines connexes. Capacité à vulgariser des concepts complexes pour des publics vulnérables. Maîtrise de la conduite de formations de formateurs. Bonne connaissance du contexte socio-économique béninois. Expérience en production audiovisuelle (ou partenariat avec une équipe technique qualifiée). Expérience de collaboration avec des institutions publiques ou projets de développement.	10 points
	Avoir participé à ou réalisé des missions similaires de conception de modules de formation destinée à une cible adulte.	10 points, soit 5 points par attestation
Un consultant associé	Avoir un BAC+ 5 en andragogie, sciences de l'éducation ; sciences sociales ou diplômes équivalents.	05 points
	Avoir au moins 05 ans d'expérience en conception de modules de formation pour adulte. Bonne connaissance du contexte socio-économique béninois. Expérience de collaboration avec des institutions publiques ou projets de développement.	05 points
	Expérience démontrée sur des missions de conceptions et d'animation de modules pour des MPME.	05 points, soit 2,5 points par attestation
Un vidéaste / graphiste	Avoir un diplôme ou certificat dans le domaine de la réalisation des vidéos et boîtes à images.	05 points
	Avoir au moins trois (05) années d'expérience en réalisation de vidéos de reportages et de publi-reportages.	05 points

	Avoir participé à la réalisation d'au moins deux vidéos similaires de formation pour des institutions/organisations	05 points, soit 2,5 points par mission
--	---	--

NB: Les consultants doivent donner la preuve de l'obtention des diplômes et de l'acquisition des expériences en fournissant les copies de diplômes et d'attestations de satisfécit.

> L'offre financière (30 points)

L'offre financière doit indiquer le coût global (Hors taxes) de l'étude, avec une description détaillée de toutes les charges y afférentes à savoir :

- les honoraires de conception des modules,
- les honoraires de formation des formateurs,
- les frais de déplacement,
- les frais de fournitures,
- les frais de secrétariat/rapportage,
- les frais de transport,
- les frais de communication,
- les frais de pré-test et d'enquête,
- les frais d'animation de formation,
- les frais de location de salle,
- les frais de restauration et autres frais liés à la mission,
- les coûts de production audiovisuelle,
- les coûts de reprographie.

Un modèle de budget est présenté ci-dessous pour inspiration dans le développement du budget de la mission.

Eléments	Quantité (H/J)	Prix Unitaire	Montant
Honoraires			
Chef de mission			
Consultant associé			
Vidéaste / graphiste			
Autre(s) membre(s) de l'équipe (à préciser)			
Rapportage			
Frais de secrétariat et d'édition des livrables			
Voyages/Déplacements/Hébergement et communication			
Vidéaste / graphiste			
Rédaction des scripts et Production des capsules vidéos			
Autres frais (à préciser clairement)			
Organisation de l'atelier de validation des modules			
Location salle			
Restauration (Pause-café, Déjeuner)			
Autres frais (à préciser clairement)			
Autres frais (à préciser clairement)			
Organisation d'atelier de formation des agents de la DGM et des GUPS			
Location salle			
Restauration (Pause-café, Déjeuner)			
Autres frais (à préciser clairement)			

Autres frais (à préciser clairement)			
--------------------------------------	--	--	--

Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **04/10/2026**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ9761@tns.org**

Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.

Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgaration comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

Description	Fichier
Liste des pièces et conditions TNS	Download

Critères de Sélection

Les présentations seront évaluées selon les critères suivants et la méthodologie de notation.

Critères	Points Maximaux
Profil de l'équipe (Diplôme, CV, attestations de bonne fin d'exécution du groupe de consultants et du vidéaste))	50
Offre financière détaillée	30
Compréhension de la mission, méthodologie d'exécution et chronogramme	20